



HAL
open science

Licence Physique-chimie - sciences pour l'ingénieur

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Physique-chimie - sciences pour l'ingénieur. 2010, Université Evry-Val-d'Essone - UEVE. hceres-02036941

HAL Id: hceres-02036941

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036941>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE EVRY - VAL D'ESSONNE
N° demande : S3100016531
Domaine : SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE
Mention : PHYSIQUE-CHIMIE-SCIENCES POUR L'INGENIEUR

Appréciation générale :

La licence « Physique Chimie Sciences pour l'ingénieur » comporte 7 parcours en 3^{ème} année. Cinq parcours « Sciences pour l'Ingénieur », à savoir « SPI-Matériaux », « SPI-Génie Electrique et Informatique Industriel » (GEII), « SPI-Génie des Systèmes Industriels » (GSI), « SPI-Design Industriel » et « SPI-Génie Mécanique », sont principalement orientés vers une poursuite en master. Les deux autres parcours, « Physique-Chimie » et « Technologie », sont plus axés vers les métiers de l'enseignement (CAPES Physique-Chimie, CAPET Technologie).

La formation est pilotée par des responsables des niveaux L1 et L2 et de parcours en L3, en association avec des conseils de perfectionnement élargi pour les parcours de L3 adossés à des ex Instituts Universitaires Professionnels (IUP). Il serait intéressant de profiter des compétences acquises au sein des ex-IUP pour mettre en place une structure de direction similaire pour la licence (et pas uniquement pour des parcours de L3). Il est souhaitable que l'équipe pédagogique soit pluridisciplinaire pour l'ensemble des disciplines enseignées (y compris informatique).

Des dispositifs d'aide à la réussite sont mis en place avec une première période d'enseignement (6 semaines) en S1, dont l'objectif est d'aider à construire un projet professionnel (UE Projet Professionnel) en S1, et de faire évoluer ce projet avec l'aide d'un enseignant référent. Cette démarche est à souligner positivement, mais il conviendra aussi d'évaluer son efficacité et le retour des étudiants.

Une unité d'enseignement (UE) libre assure une ouverture vers d'autres thématiques ou vers le monde professionnel. Il s'agit d'un stage pour les parcours de l'enseignement. Il est important cependant de veiller à apporter une aide aux étudiants pour le choix de cette UE en cohérence avec leur projet professionnel.

Les objectifs professionnels sont une poursuite en master pour les parcours de type « Sciences pour l'Ingénieur » et les métiers de l'enseignement pour les parcours « Physique-Chimie » et « Technologie ». Des passerelles permettent des réorientations vers d'autres mentions (Mathématiques, Informatique) notamment en L1, ou vers d'autres formations comme les DUT. Il est difficile d'appréhender le cursus des étudiants et leur devenir professionnel, les informations fournies n'étant pas suffisamment complètes. Il sera nécessaire d'assurer un réel suivi du cursus des étudiants (y compris pour les réorientations, abandons, etc.) afin d'améliorer le pilotage de la formation. Ceci sera à compléter par l'analyse des évaluations des enseignements dont la mise en place est envisagée.

Les points les plus forts :

1-	Une réflexion a été menée pour permettre à un étudiant de « construire » un parcours qui réponde à ses objectifs professionnels avec une UE d'orientation (1 ^{er} semestre de S1), le projet professionnel et un enseignant référent. L'orientation peut être progressive et des passerelles permettent des réorientations si besoin.
2-	Des compétences additionnelles en langue (anglais, niveau CLES), en informatique (C2i) et en communication sont proposées.
3-	Les parcours « Sciences pour l'Ingénieur » de la L3 montrent (en moyenne) un équilibre des provenances des étudiants (L2, IUT et BTS). Des enseignements pratiques importants dans ces matières sont proposés.

Les points les plus faibles :

1-	Les équipes pédagogiques sont en général pluridisciplinaires même si l'absence remarquable d'enseignants d'informatique avec des parcours qui affichent clairement ce type de compétence est regrettable. Il n'y a pas par exemple d'enseignement en informatique en L1 et L2 et les cours en L3 GSI de Réseaux, C++, bases de données, système d'exploitation ne comptent aucun enseignant de la 27 ^{ème} section du CNU.
2-	L'évaluation des enseignements n'a pas encore été mise en place, elle semble être prévue. Aucun mécanisme de mise à niveau ou soutien n'était prévu, il semble aussi que du soutien en S1 et de la remise à niveau pour les primo-entrants soient envisagés.
3-	Peu d'éléments sont disponibles sur le suivi des étudiants au cours de leur cursus complet (par exemple taux de réussite en 3 ans, etc.) ou le devenir des étudiants (y compris pour les abandons et les réorientations).

Recommandations :

Afin d'améliorer le pilotage et la formation, l'équipe pédagogique est encouragée à introduire des évaluations sur le cursus et à mettre en place les éléments cités dans le dossier (remise à niveau, soutien, mise en place de questionnaire, évaluation des compétences, etc.). Ceci devrait s'accompagner par l'analyse plus complète du devenir des étudiants (y compris pour les réorientations et les abandons).
La formation de licence étant pluridisciplinaire, des enseignants de toutes les sections concernées devraient intervenir (y compris pour les enseignements d'informatique).

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A